



**Délibération**  
**du Bureau syndical**  
**Séance du 28 mars 2025**  
Mise en valeur par la lumière  
à Plounévez-Lochrist

Nombre de membres en exercice : 14  
Nombre de membres présents : 08  
Nombre de pouvoirs : 03  
Nombre de votants : 11

Le vingt-huit mars deux mille vingt-cinq, à neuf heures trente, le bureau du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère, convoqué le vingt-et-un mars deux mille vingt-cinq s'est réuni à QUIMPER au siège du SDEF, sous la présidence de M. Antoine COROLLEUR, Président du syndicat.

**Etaient présents :**

**Secteur d'ABERS/IROISE :**

- Antoine COROLLEUR (Plourin) reçu pouvoir de Thomas FEREC
- Roger TALARMAIN (Plouguin) reçu pouvoir de François HAMON

**Secteur du CAP SIZUN :**

- René SOUBEN (Mahalon)

**Secteur de CROZON-CHATEAULIN :**

- Xavier BOREL (Le Faou)

**Secteur de LANDERNEAU-LESNEVEN :**

- Jean-Yves QUERE (Ploudaniel)

**Secteur de LANDIVISIAU/HAUT LEON :**

- Marie-Claire HENAFF (Saint-Vougay) reçu pouvoir de Marie-José TOULLEC
- Jacques RANNOU (Rosporden)

**Collège des EPCI :**

- Pascal KERBOUL (Communauté de Lesneven Côte des Légendes)

▪ **Services du SDEF :** Jacques MONFORT, Directeur, Emmanuel QUERE, Directeur adjoint, Christian HENAFF, Responsable du pôle administratif et comptable et Morgane BOULIERE, Responsable du pôle juridique

**Excusés :** Secteur du CENTRE : Pierrot BELLEGUIC (Kergloff), Secteur de MORLAIX : François HAMON (Saint-Martin-des-Champs), Secteur du PAYS BIGOUDEN : Stéphane LE DOARE (Pont-l'Abbé), Secteur de QUIMPER : Hervé HERRY (Ergué-Gabéric), Thomas FEREC (Briec), Secteur de QUIMPERLE/CONCARNEAU : Marie-José TOULLEC (Bannalec)

**Est élu secrétaire de séance :** Roger TALARMAIN

□ □ □ □

## **Mise en valeur par la lumière à Plounévez-Lochrist**

**Mairie :**

### **Délibération B2025-02b**

La mairie de Plounévez-Lochrist est un bâtiment situé au cœur de la commune, incarnant l'administration locale et la vie civique de ses habitants. Elle joue un rôle clé dans la gestion quotidienne de la commune et l'organisation des services publics. Son architecture traditionnelle reflète le caractère et l'histoire de la commune.

Le projet consiste à installer six réglettes afin de mettre en valeur la façade du bâtiment. Une étude électrique et un devis ont été réalisés par l'entreprise INEO pour proposer ce projet à la commune. Cette installation permettra de programmer des scénographies de différentes couleurs.

Puissance de l'installation :  $6 \times 34 = 204\text{W}$

Si la nouvelle installation fonctionne en même temps que l'éclairage public (coupure à 20h30 - allumage à 6h30) = 148 kWh/an

Pour une consommation électrique d'environ : 37,00 euros TTC par an.

L'estimation financière du projet s'élève à environ 17 399,00 euros HT.

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide une participation financière de 5 000,00 €.

**Le 25 avril 2025**

**Le Président du SDEF  
Antoine COROLLEUR**



**Le secrétaire de séance  
Roger TALARMAIN**

